

Ceci est mon testament qui annule toutes dispositions testamentaires antérieures :

Je soussigné, Guy, René, Albert GELLY, né le 20 mai 1937, à Bris (10<sup>ème</sup>), demeurant à Stains, institue légataire universel de tous mes biens l'Association Diocésaine de Saint-Denis.

En quittant cette terre, je peux dire que j'ai aimé la vie, et que j'ai été heureux de la vie que Dieu m'a donnée. Et dans les moments d'épreuves, qui n'ont pas manqué, je n'ai jamais désespéré, grâce à Dieu !

Je remercie Dieu d'abord pour nos parents, qui, à mes frères et à moi, nous ont transmis la vie, nous ont donné le goût du travail et d'une vie droite, nous ont fait connaître la chaleur familiale, nous ont montré l'ouverture aux autres, et surtout nous ont transmis la foi.

Je remercie Dieu pour ceux et celles qu'il a mis sur ma route, et qui m'ont appris l'importance de l'amitié, mais aussi de la lutte engagée pour faire ce monde plus juste et fraternel, où les exclus retrouvent leur place. Je remercie tous ceux qui, à travers leurs paroles, mais surtout leur exemple, m'ont fait rencontrer Jésus-Christ.

Je remercie plus particulièrement <sup>ceux qui</sup> m'ont montré la route du Dado, qui m'a permis de réaliser pleinement ma vocation d'homme et de prêtre. A la suite d'Aubine Chevier, j'ai découvert l'Evangile dans sa simplicité et dans son exigence, et j'ai appris à aimer et à servir les pauvres.

Je remercie Dieu pour les différents ministères que l'Eglise m'a confiés ; ceux auprès des travailleurs, dans le J.O.C. et l'A.C.O., ceux auprès des migrants, des malades, des personnes handicapées, des prisonniers m'ont particulièrement marqué.

Je le remercie spécialement pour ces 19 années qu'il m'a été donné de vivre au Brésil, au milieu des pauvres et à leur service. J'ai beaucoup reçu d'eux, au sein d'une Eglise jeune, vivante, dont les prières étiraient les papies arriérés.

Je crois pouvoir dire que je n'ai eu que deux passions dans ma vie : Jésus Christ et les pauvres. Ceci dit, j'ai eu bien des faiblesses. Confiant dans l'immense miséricorde du Seigneur, je lui demande humblement pardon. Et je demande pardon de fond du cœur à ceux que j'ai pu choquer ou blesser, et je pardonne sincèrement à ceux qui ont pu m'offenser.

Si les conditions le permettent, mon corps sera remis à la science (document ci-joint), dans un signe de bon total aux autres. Dans le cas contraire, je demande à être incinéré, et que mes cendres reposent de la caverne de mes parents - Paul René GELLY et Albertine GELLY, née SEDAT -, à Ucel dans l'Ardèche.

Que mes funérailles ne soient pas tristes ! Que la messe soit essentiellement centrée sur Jésus Christ, mort et ressuscité, qui a guidé ma vie, et la guidera désormais au centuple.

L'alliance que mon père m'a remise lors de mes 25 ans de fête, ainsi que mon calice (confectionné avec des bijoux de la famille) reviendront à mes frères Jean-Luc et Alain. N'ayant pas de biens, que l'on remette des souvenirs personnels à ma famille, en particulier à mes neveux

que j'ai tant chers - Damien, mon filleul, pour perdre les  
tableaux et peintures qui lui plaisent -

Quant à l'argent (j'ai eu C.E.S., un livret A et un  
livret L.E.P., & le reste = les documents se trouvant dans  
le même tiroir que ce document testament), j'en fait don  
par moitié à l'Association Diocésaine de Saint Denis,  
et par moitié au Dado qui a été ma seconde famille.

Ci-joint un document annexé, qui est comme un tes-  
tament spirituel - Rédigé au retour du Brésil, en  
1994, il est toujours d'actualité. C'est la spiritualité  
qui m'a fait vivre pendant toute ma vie de père -

Écrit en entier de ma main -

A Stains, le 27 octobre 2011

Puyfauzy